

## COMMUNIQUE DE PRESSE N°006 /CNDH/BE DU 29 DECEMBRE 2021 DU CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME (CNDH) RELATIF AU SEJOUR DISCIPLINAIRE DES ELEVES RESPONSABLES DE TROUBLES DANS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AU CENTRE DU SERVICE CIVIQUE DE BIMBRESSO

Suite à des troubles dans des établissements scolaires au cours du mois de décembre 2021 pour exiger leur départ anticipé en congé de Noël, plusieurs élèves ont été interpellés par les forces de l'ordre et transférés au centre du service civique de Bimbresso, après la prise d'une ordonnance modifiant la garde des mineurs par les juges des enfants.

Le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) informe que, conformément à son mandat de protection, il a dépêché le mardi 28 décembre 2021, une équipe spécialisée sur les droits de l'enfant au centre de service civique de Bimbresso pour s'enquérir de leur situation de vie et leurs conditions d'encadrement dans le dit centre.

Le CNDH a constaté que le centre de Bimbresso dispose d'infrastructures adéquates pour la resocialisation des élèves. Le Conseil a dénombré 70 interpellés et transférés dont 67 garçons, 03 filles et 02 non scolarisés.

Ces pensionnaires sont soumis à des activités de resocialisation et de discipline, telles que l'entretien de leur milieu de vie, le ménage, les rangements. Ils suivent également des enseignements sur la citoyenneté, le civisme, le développement de l'empathie et l'appropriation des valeurs républicaines.

Le Conseil note enfin que son équipe n'a relevé aucun traitement susceptible d'être jugé inhumain ou dégradant, ni aucun acte ou signe de maltraitance sur les élèves pensionnaires avec lesquels elle s'est longuement entretenue.

Tout en appréciant toutes les actions du gouvernement en vue d'une éducation de la jeunesse aux valeurs de la République et d'une garantie des droits des citoyens, le CNDH recommande aux autorités de permettre à ces élèves la réalisation de leur droit à l'éducation en les autorisant à rejoindre leurs établissements scolaires respectifs à la reprise des classes, le 3 janvier 2022 et invite les parents à s'impliquer davantage dans l'éducation de leurs enfants.

Fait à Abidjan, le 29 décembre 2021

Pour le Conseil  
La Présidente



**Namizata SANGARE**

